

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 56 (1911)
Heft: 10

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sation militaire du service des chemins de fer ; règlement sur les saluts et les honneurs militaires ; règlement des tribunaux d'honneur ; organisation de l'armée ; loi des retraites ; organisation de l'Ecole de guerre ; règlement de l'instruction militaire préparatoire ; création du Mont-de-piété des sous-officiers ; œuvre tutélaire et sociale de l'armée ; organisation de l'Ecole primaire régimentaire ; règlement de remonte ; nouveau modèle d'uniformes ; règlement du Conseil supérieur des promotions et d'avancement au choix au grade de général ; organisation de l'association « Fraternité militaire » et création de l'Institut féminin d'éducation et de travail.

INFORMATIONS

SUISSE

Démission. — Le colonel Jean Isler a donné sa démission d'instructeur d'arrondissement de la 6^e division, pour la fin de la période administrative échéant le 31 mars 1912.

La femme suisse. — Ce sont les bonnes mères qui non seulement font les bons fils, mais les citoyens à l'âme virile, grandeur des républiques. Nous ne parlons pas de ces mères continuellement soucieuses d'éviter la moindre fatigue à leur progéniture et qui, si leur petit garçon tombe, au lieu de lui dire simplement : ramasse-toi ! se précipitent pour le plaindre, pauvre chéri, jusqu'à ce que, pour un bobo, pour rien, il pleure une demi-heure, ce dont, sans elles, il n'aurait pas eu l'idée. Ces mères-là élèvent des fils qui, à 25 ans, l'âge de la force et de l'entrain, ne sont pas capables de marcher 40 km. sac au dos sans se croire condamnés aux travaux forcés et sans remplir les salons et la presse de leurs jérémiades.

Il n'est donc pas inutile que nos jeunes filles apprennent ce que peut une femme à l'âme haute, de celles dont un pays s'honore et devant laquelle ses plus haut magistrats doivent se découvrir avec respect.

Le nouvel ouvrage de F. Zahn, éditeur à Neuchâtel, *La femme suisse* s'est proposé cette intéressante et salutaire étude. « Nouvel ouvrage » n'est pas le terme exact ; l'édition française annoncée aujourd'hui a été précédée d'une édition allemande qui en est à son onzième mille. Ce succès justifie le sous-titre « Un livre de famille » donné à son œuvre par l'auteur, M^{me} Gertrude Villiger-Keller, présidente de la Société d'utilité publique des femmes suisses.

Le volume publie la biographie de douze femmes, sept de la Suisse alle-

mande, cinq de la Suisse romande, qui, dans des domaines et des milieux très divers, ont particulièrement honoré leur patrie. *Anna Marti*, petite ouvrière glaronnaise, imprimeuse de tissus, y coudoie l'artiste sculpteur que fut la duchesse *Colonna*, *Adèle d'Affry*, de Fribourg. *Catherine Morel*, qui accompagna son mari dans la campagne de Russie, fut une héroïne à la Plutarque, et, dans les vicissitudes de la politique, *Suzanne Curchod*, fille d'un pasteur vaudois, ne fut pas un moins précieux appui pour son mari Jacques Necker, de Genève, ministre de Louis XVI. Le domaine de la bienfaisance et du dévouement à la pauvreté est représenté par *Elise Ruepp*, de Sarmenstorf, dans le canton d'Argovie, qui consacra sa vie à l'éducation et à l'instruction des orphelins; par *Thérèse Scherrer*, fondatrice de l'Institut catholique d'Ingenbohl; par *Marie-Anne Calame*, à qui l'on doit l'asile des Billodes, au Locle. *Catherine Sulzer-Neuffert* appartient, elle, aux milieux industriels, pauvre fille venue du Wurtemberg en Suisse pour y être servante, et à l'énergie de laquelle son mari, un brave ouvrier, a dû, pour une large part, la création des fameuses usines de Winterthour.

C'est avec plaisir que nous annonçons la publication de cet ouvrage. Il est de ceux dont on ne saurait trop encourager la lecture. Il paraîtra en 15 livraisons, au prix de souscription de 1 fr. 35 par livraison. Hors souscription, 2 francs.

Société fédérale de sous-officiers. — Le Comité central, à Fribourg, s'est constitué comme suit, pour la période administrative 1911-1914 :

Président, sergent Andrey, Alphonse; vice-président, fourrier Widmer, Walter; caissier, sergent-major Nordmann, Maurice; secrétaire, sergent Schærly, Georges; 1^{er} correspondant, caporal Schweizer, Julien; archiviste, sergent-major Yehle, Joseph; assesseur, sergent Yantz, Edouard.

L'incident Held. — Comme on s'y attendait, l'incident Held a été évoqué aux Chambres fédérales, savoir au Conseil des Etats où une interpellation au Conseil fédéral a été déposée. L'assemblée ayant refusé d'ouvrir une discussion générale, tout s'est borné à un échange d'opinions entre l'interpellateur et le chef du Département militaire. Cet échange d'opinions a confirmé les indications résumées par notre chronique suisse; il n'y a donc pas lieu de rien ajouter. Constatons seulement que d'après des renseignements dont nous n'avons pas contrôlé l'exactitude, l'affaire serait soulevée à nouveau à l'occasion de la discussion du budget.

JAPON.

L'équipement du fantassin. — Les Japonais ont su mettre à profit les expériences faites sur les champs de bataille de la Mandchourie. On doit

admirer ce peuple qui ne néglige rien pour tenir son armée prête à mobiliser dans les meilleures conditions possibles.

Une question d'actualité — celle de l'équipement — est résolue au Japon de la façon suivante :

Le soldat porte en campagne un uniforme kaki, en drap pour l'hiver, en fil pour l'été. La casquette ressemble à celle des Russes. La tunique avec poches est très ample et pourvue d'une seule rangée de boutons. En outre, un manteau capote avec capuchon mobile, une paire de culottes et une paire de pantalons, des brodequins et des guêtres. Les insignes du grade sont fixés sur les épaules, tandis que les cols portent le numéro du régiment.

Le havresac rappelle celui de l'infanterie française. Il pèse 2 kg. et contient une chemise et le matériel de couture et de nettoyage, les subsistances pour deux jours, soit 2 conserves de viandes, 6 paquets de riz, du thé et du sucre, enfin 80 cartouches.

Une couverture est roulée autour de ce sac ; les souliers sont fixés sur les côtés ; au-dessus, le manteau et la tente.

L'outil portatif de pionnier est arrimé soit sur le sac, soit sur le côté. Il peut aussi être fixé au ceinturon. La gamelle est dans le sac ; elle est en aluminium et contient 1,8 litre. Poids brut de tous ces objets : 14 kg.

Le soldat porte en outre une bouteille en aluminium, un sac avec une ration de zwieback, un gobelet, une brosse à dents avec poudre, une serviette, une pipe, du tabac et du papier, une boîte de pansement et des vivres comprimés pour un jour.

Trois cartouchières avec 120 cartouches complètent l'équipement.

On connaît d'une façon générale la tendance des Japonais à alléger les poids à porter par les soldats. L'équipement décrit est lourd, mais il n'est porté en entier qu'en cas d'absolue nécessité. La plupart du temps le soldat dépose son sac sur les voitures et ne porte que le strict nécessaire enveloppé dans une poche en laine. Ce strict nécessaire consiste en vivres, cartouches, savon, gamelle et outil de pionnier. Le manteau est également porté en bandoulière de gauche à droite tandis que la poche de laine est placée de droite à gauche.

L'équipement d'hiver complet pèse 32 kg., celui d'été 30 kg. Réduit, il ne pèse plus que 25 $\frac{1}{2}$ kg. en hiver et 23 $\frac{3}{4}$ en été.

